

DÉLIBÉRATIONS N° 2026-01
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX

058 215800566 20260320 2026_04 DE
Reçu 14/03/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 1
Date de convocation : 16/03/2026
Nomenclature acte n° : 5.1

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur CAPUANO Henri, doyen d'âge.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, M. FABRY Jean-Baptiste, Mme BAILLY Elodie, M. ACHDJIAN Azade, M. CAPUANO Henri, M. FERLAND Geoffray, Mme DUGUET Coralie, Mme GOGOT Anaëlle, M. GAUTHIER Laurent, Mme GILBERT Anne

Absente excusée : Mme DEWAVRIN Cyrielle (pouvoir à M. FABRY Jean-Baptiste)

Mme GOGOT Anaëlle a été nommée secrétaire de séance.

ÉLECTION DU MAIRE

Considérant que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2122-4 et L 2122-7-2.

Vu les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal

Après le bon déroulé des opérations de vote et les résultats de scrutin relatif à l'élection du Maire, est comptabilisé à l'issue du premier tour de scrutin :

- 11 suffrages exprimés pour M. ROUEZ Jean-Louis

Le conseil municipal par

- 11 voix pour

ELIT et INSTALLE Monsieur ROUEZ Jean-Louis, Maire de la commune de Champvoux

La secrétaire de séance
GOGOT Anaëlle

Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ